

Paris, le vendredi 12 mars 2021.

# RAPPORT D'AUDIT TECHNIQUE

# Fichier OLINPE transmis par le département CD84

Département : 84

Nom du fichier: cg84-ONPE\_2018\_test.xml

Date de l'extraction: 2021-03-10 17:53:04.

Année concernée : 2018

Nombre de lignes traitées : 28 lignes (28 distinctes)

Nombre de jeunes: 25

Date et heure de l'audit ( V : 0.8):

vendredi 12 mars 2021 à 12H:57

Nombre de variables saisies :

97/105

#### **Avertissement:**

Chaque section traite d'un type d'anomalie particulière plusieurs fois rencontrée dans les fichiers transmis.

La couleur rouge correspond à "A corriger impérativement", orange correspond à "A<mark>nomali</mark>e qui a peu d'impact sur le traitement" mais qu'il conviendrait de corriger et vert "Tout va bien".

Ce document vérifie que les modalités de réponses sont bien prés<mark>en</mark>tes quand cel<mark>a e</mark>st en lien avec la situation et conformes aux modalités prévues par le décret de 2016.

Il ne présume pas de la qualité des réponses, une forte proportion de réponse NSP pour une variable, par exemple, ne fera pas apparaitre d'anomalie particulière.

#### 1- Variables absentes du fichier

Toutes les variables du décret devraient être présentes, éventuellement vides pour certaines situations qui ne correspondent pas aux modalités prévues.

Par exemple, les variables spécifiques aux mesures judiciaires s'il s'agit de prestations administratives.

Nombre de variables absentes : 8

AUTREDJ, DATDECMIN, DATPPE, EMPLJM, LIEUACC, MOTIFML, ORIENTEFF, TRAITINFO,

### 2- Variables toujours vides"

#### Nombre de variables toujours vide :

Aucune variable concernée.

# 3- Variables toujours codées par "Ne sait pas"

Il est peu probable que les variables suivantes soient toujours codées en "NSP", en partie parce que pour certaines situations aucune valeur n'est attendue. Pour plus de détail voir la section "Variables non-attendues".

#### Nombre de variables toujours codifiées en "Ne sait pas" : 50

ACCFAM, ACCMOD, AUTREHEBER, AUTRLIEUACC, AUTRLIEUAR, CONDADD, CONDEDEV, CONDEDUC, CONFL, CSPA1, CSPA2, CSPJM, DANGER, DATIP, DATJE, DATSIGN, DECAP, DEFINTEL, DIPLOME, EMPLA1, EMPLA2, ENQPENAL, ETABSCOSPE, FINEVAL, FREQSCO, HANDICAP, MESANT, MODACC, MORALITE, MOTFININT, MOTIFSIG, NBENF, NBFRAT, NEGLIG, NOTIFEVAL, ORIENTDEC, ORIGIP, PLACMOD, PROJET, SAISJUR,

SANTE, SCOCLASPE, SECURITE, SOUTSOC, TRANSIP, TYPETABSPE, VIOLFAM, VIOLPHYS, VIOLPSY, VIOLSEX.

# 4- Incohérences pour un même identifiant

L'identifiant anonyme (NUMANONYM) est construit en partie avec l'année et le mois de naissance du mineur/jeune majeur. Un même identifiant ne peux donc pas être présent dans 2 lignes où soit l'année soit le mois de naissance du jeune est différent.

#### Nombre d'incohérences :

Aucune anomalie constatée.

# 5- Répartition par type d'évènement (variable TYPEV)

Il s'agit de dénombrer le nombre des évenements renseignés par type.

Aucune anomalie constatée.

Mesure ou prestation: 6

Renouvellement de mesure ou de prestation : 10

Fin de mesure ou de prestation : 12

#### 6- Format incorrect et valeur aberrante sur certaines dates

Les dates doivent d'une part respecter le format AAAA-MM-JJ ou <mark>AA</mark>AA ma<mark>is l</mark>eur valeur ne devrait pas être antérieure à 1920. Ce dernier cas correspond manifestement à une aberration liée à la c<mark>on</mark>version en date d'une valeur nulle.

Ce contrôle est effectué pour les variables ANSMERE, ANSPERE, ANSA1 et ANSA2.

#### Nombre d'anomalies sur le format des dates :

Aucune anomalie constatée.

#### 7- Dates de naissance à vérifier

### Nombre d'anomalies sur les dates de naissances :

Aucune anomalie constatée.

### 8- Variables ou modalitées réservées aux mineurs

Certaines variables concernent exclusivement les mineurs concernés. Ces variables doivent être vides pour les jeunes majeurs. d'autres par contre ont des modalités de réponse qui leur sont réservées

### Nombre d'anomalies sur les variables réservées aux mineurs constatées :

ANSMERE (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| ANSMERE: 1973 est réservée aux mineurs exclusivement

ANSPERE (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| ANSPERE: 1968 est réservée aux mineurs exclusivement

**DATDCPERE** (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| DATDCPERE: 2015-04 est réservée aux mineurs exclusivement

**DCMERE** (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| DCMERE: 1 est réservée aux mineurs exclusivement

DCPERE (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| DCPERE: 2 est réservée aux mineurs exclusivement

MEREINC (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| MEREINC: 1 est réservée aux mineurs exclusivement

PEREINC (Les 1 anomalies)

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA| PEREINC: 1 est réservée aux mineurs exclusivement

#### Nombre d'anomalies sur les modalites de réponse réservées aux mineurs :

Aucune anomalie constatée.

## 9- Variables ou modalitées réservées aux jeunes majeurs

Certaines variables concernent exclusivement les jeunes majeurs. Ces variables doivent être vides pour les mineurs concernés. d'autres par contre ont des modalités de réponse qui leur sont réservées

#### Nombre d'anomalies sur les variables réservées aux jeunes majeurs constatées :

Aucune anomalie constatée.

Nombre d'anomalies sur les modalitées de réponses réservées aux jeunes majeurs :

Aucune anomalie constatée.

### 10- Variables non-attendues

Certaines variables n'ont de sens que comme compléments et/ou précisions à apporter en lien avec une autre variable. Elles ne doivent par conséquent être renseignées que dans ces cas précis, sinon elles doivent rester vides.

#### Nombre d'anomalies sur les variables non-attendues constatées :

TYPCLASSPE (10 exemples parmi les 28 anomalies)

62E9BF6CA6DB8A0877FD7591BC5F2CDA5D18D7E4| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 60A7522A1962B6AA8C31D67342F3CE9A46CB99F5| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 59E79ADC7DEA445755A637A2C8663341412D4C9C| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 0567606088260753A8D12DEA5F899D5BE025CAD4| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 60A7522A1962B6AA8C31D67342F3CE9A46CB99F5| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique E9D943E91B0630C8EA88E069229472EC410F96C9| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 0567606088260753A8D12DEA5F899D5BE025CAD4| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique 77A3ADB4C4D326913430BA47A9930DD558DC56AF| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique C674456C5653A2CD975BE53ACEE5EDFC0EC1AB1C| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique D0CF279C44DBD2F3864A58A17153926D7D2EAEA4| TYPCLASSPE: 99 alors que mineur non scolarisé avec un dispositif spécifique

### 11- Doublons concernant les mesures/prestations - Test

On appelle doublon 2 lignes rigoureusement identiques, c.à.d pour lesquelles toutes les variables renseignées ont la même valeur.

#### Nombre de doublons :

Aucun doublons.

# 12- Doublons concernant les prestations administratives

On appelle doublon administratif 2 lignes pour lesquelles les variables TYPEV, NATPDECADM, DATDECPE, LIEUACC et TYPINTERDOM sont identiques pour un même identifiant

#### Nombre de doublons judiciaires :

Aucun doublons.

### 13- Doublons concernant les mesures judiciaires

On appelle doublon judiciaire 2 lignes pour lesquelles les variables TYPEV, NATDECASSED, DATDECPE, LIEUPLAC et TYPDECJUD sont identiques pour un même identifiant

#### Nombre de doublons judiciaires :

Aucun doublons.

# 14- Variable DECISION non renseignée

Chaque enregistrement du fichier doit précisier la nature de la décision (DECISION).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

### 15- Date de décision non renseignée

Chaque enregistrement du fichier doit comporter la date de décision (DATDECPE).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

# 16- Date de début effective non renseignée

Chaque enregistrement du fichier doit comporter une date de début effective de la mesure/prestation (variable DATDEB).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

# 17- Date de fin effective non renseignée

Chaque évènement de type fin de mesure/prestation doit comporter une date de fin effective (variable DATFIN).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

### 18- Motif de fin non précisé

En cas de fin de la mesure ou prestation en protection de l'enfance, en préciser le motif (variable MOTFININT).

Les anomalies rencontrées sont en lien avec <mark>le fait</mark> que cette variable MOTFININT est systématiquement codifiée en "Ne sait pas".

# Les 8 anomalies constatées (voir fichier joint).

Identifiant | Naissance | Décision.

62E9BF6CA6DB8A0877FD7591BC5F2CDA5D18D7E4 | 2006 | 2018-04-16

59E79ADC7DEA445755A637A2C8663341412D4C9C | 2017 | 2018-03-08

0567606088260753A8D12DEA5F899D5BE025CAD4 | 2018 | 2018-04-16

60A7522A1962B6AA8C31D67342F3CE9A46CB99F5 | 2010 | 2017-11-27

E9D943E91B0630C8EA88E069229472EC410F96C9 | 2004 | 2018-03-21

77A3ADB4C4D326913430BA47A9930DD558DC56AF | 2006 | 2017-12-04

C2431BA0E5672E65FC13CAFD91E528BE7055BAE3 | 2002 | 2018-12-04

73575D0DFB595D467<mark>094C48CF6FC9E</mark>A06DF414FC | 2014 | 2018-06-26

#### 19- Périmètre de l'extraction

Conformément au décret n°2016-1966 du 28 décembre 2016, les informations transmises à l'ONPE l'année N, concerne les mesures décidées, débutées, renouvelées ou terminées l'année N-1.

Il convient de vérifier que toutes les informations transmises, en particulier celles dont les dates de décision semblent en dehors de cette période, vérifient bien ces critères.

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

### 20- Nature de la décision administrative absente

Si décision administrative de protection de l'enfance, en préciser la nature (variable NATPDECADM).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

# 21- Aide à domicile - type d'intervention

Type d'intervention mis en oeuvre à préciser pour chaque décision adminitrative d'aide à domicile (variable TYPINTERDOM).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée

# 22- Accueil provisoire - principal lieu d'accueil

Principal lieu d'accueil du mineur/majeur dans le cadre d'une décision adminitrative d'accueil provisoire (variable LIEUACC).

Les anomalies rencontrées sont en lien avec le fait que cette variable LIEUACC est absente du fichier.

### Les 8 anomalies constatées (voir fichier joint).

Identifiant | Naissance | Décision.

6EEAAB399648FC20536A1E259F<mark>9E</mark>AA530940E4B7 | 2000 | 2018-07-25

FD0207178015DAD9D5B9FBA5CB64E44088B9FA47 | 1999 | 2018-11-29

312E6A91D11062083AE94A9D47324<mark>3360BFC7E68</mark> | 2013 | 2018-06-21

AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA | 1998 | 2018-08-14

5B7631836936CFE62B466AF742E716946C7309BB | 2002 | 2018-12-03

507E60AC5A5FEFB87B23253A<mark>BA</mark>37073C6E0F3287 | 2000 | 2018-11-11

96FEAFD138F5E7EFC9927DBD42C9FEAE68C9630D | 2002 | 2018-12-04

2BD10A2F55AE6073D01ACBE951E63166F7FCC3CD | 2004 | 2018-12-03

#### 23- Accueil provisoire - caractère modulable ou non

Caractère modulable de l'accueil du mineur/majeur dans le cadre d'une décision adminitrative d'accueil provisoire (variable ACCMOD).

#### Nombre d'anomalies constatées :

La variable ACCMOD étant systématiquement codifiée en "Ne sait pas", il n'est pas possible d'effectuer cette analyse.

### 24- Accueil provisoire administratif - autre lieu d'accueil

Existence d'un autre lieu d'accueil régulier du mineur/majeur dans le cadre d'une décision administrative d'accueil provisoire (variable AUTRLIEUACC).

#### Nombre d'anomalies constatées :

La variable AUTRLIEUACC étant systématiquement codifiée en "Ne sait pas", il n'est pas possible d'effectuer cette analyse.

### 25- Nature de la décision judiciaire absente

Si décision judiciaire de protection de l'enfance, en préciser la nature (variable NATDECASSED).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

# 26- MJIE ou AEMO - type d'intervention

Type d'intervention mise en oeuvre au titre de la décision judiciaire d'action éducative en milieu ouvert, ou d'investigation (variable TYPDECJUD).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée

### 27- Placement judiciaire - à qui est confié l'enfant

Si décision judiciaire de placement, préciser la personne ou l'institution à qui est confié l'enfant (variable INSTITPLAC).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Variable systématiquement codée en NSP dans le cas d'un placement d<mark>ire</mark>ct.

# 28- Nature de la décision judiciaire de placement absente

Si décision judiciaire de placement, en préciser la nature (variable NATDECPLAC).

#### Aucune anomalie constatée

Aucune anomalie constatée

# 29- Placement judiciaire - principal lieu d'accueil

Principal lieu d'accueil du m<mark>ine</mark>ur pour les décisions judiciaires de placement ou décisions relatives à l'autorité parentale (variable LIEUPLAC).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée

## 30- Placement judiciaire - caractère modulable de l'accueil

Caractère modulable de l'accueil du mineur pour les décisions judiciaires de placement ou décisions relatives à l'autorité parentale (variable PLACMOD).

#### Nombre d'anomalies constatées :

La variable PLACMOD étant systématiquement codifiée en "Ne sait pas", il n'est pas possible d'effectuer cette analyse.

### 31- Placement judiciaire - autre lieu d'accueil régulier

Existence d'un autre lieu d'accueil régulier du mineur pour les décisions judiciaires de placement ou décisions relatives à l'autorité parentale (variable AUTRLIEUAR).

### Nombre d'anomalies constatées :

La variable AUTRLIEUAR étant systématiquement codifiée en "Ne sait pas", il n'est pas possible d'effectuer cette analyse.

# 32- Changement de lieu d'accueil

En cas de renouvellement d'une mesure de placement ou d'une prestation d'accueil du mineur, il faut préciser si le mineur à changé de lieu principal d'accueil à l'occasion (variable CHGLIEU).

# Les 8 anomalies constatées (voir fichier joint).

Identifiant | Naissance | Décision.

60A7522A1962B6AA8C31D67342F3CE9A46CB99F5 | 2010 | 2018-04-16

0567606088260753A8D12DEA5F899D5BE025CAD4 | 2018 | 2018-01-15

77A3ADB4C4D326913430BA47A9930DD558DC56AF | 2006 | 2018-07-02

D0CF279C44DBD2F3864A58A17153926D7D2EAEA4 | 2016 | 2018-01-18

6EEAAB399648FC20536A1E259F9EAA530940E4B7 | 2000 | 2018-07-25

6362161D04323D981C3234EF0E1682D275023CC7 | 2011 | 2018-07-02

4C9763ACFA73ED7E85F9B475F962304790365136 | 2007 | 2018-02-22

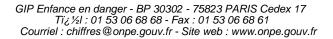
FD0207178015DAD9D5B9FBA5CB64E44088B9FA47 | 1999 | 2018-11-29

# 33- Date de fin renseignée pour un évènement qui n'est pas une fin de Prestation/Mesure

La date de fin effective d'une prestation/mesure (variable DATFIN) ne peut être renseignée que pour les évenements de fin (TYPEV=3).

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.



### 34- Présence d'une ligne "Début" pour chaque ligne "Fin"

Recherche de l'évènements de type début (TYPEV=1 ou 2) qui correspond aux informations renseignées dans l'évènement de fin de prestation/mesure (TYPEV=3).

#### 7 anomalies constatées :

#### Identifiant anonymisé | Décision | Date de début | Date de fin de mesure.

59E79ADC7DEA445755A637A2C8663341412D4C9C | 2018-03-08 | 2018-04-01 | 2018-07-07 E9D943E91B0630C8EA88E069229472EC410F96C9 | 2018-03-21 | 2018-04-01 | 2018-06-30 AAFAA611AB7966B7CE72CC6970FE6A5F008D48EA | 2018-08-14 | 2018-08-14 | 2018-10-31 C2431BA0E5672E65FC13CAFD91E528BE7055BAE3 | 2018-12-04 | 2018-12-04 | 2018-12-13 5B7631836936CFE62B466AF742E716946C7309BB | 2018-12-03 | 2018-12-02 | 2018-12-03 96FEAFD138F5E7EFC9927DBD42C9FEAE68C9630D | 2018-12-04 | 2018-12-04 | 2018-12-05 73575D0DFB595D467094C48CF6FC9EA06DF414FC | 2018-06-26 | 2018-07-09 | 2018-11-02

## 35- Durée excessive d'une prestation ou d'une mesure

La durée effective d'une prestation/mesure (définie par les variables DATDEB et DATFIN) ne devrait pas excéder 2 années.

#### Nombre d'anomalies constatées :

Aucune anomalie constatée.

### 36- Autres anomalies constatées

Les dates de décisions sont quelquefois très éloignées de la date de début effective ou de la date de fin effective de la prestation/mesure.

Entre parenthèse figure le nombre de jeunes concernés.

2018 : 26 décisions (25) 2017 : 2 décisions (2)

